

# Politiques de l'hospitalité

Ont collaboré à cet ouvrage :

Françoise Attiba  
Philippe Bichon  
Sarah Colin  
Pascal Créte  
Hélène Davtian  
Pierre Dardot  
Jean-Louis Giovannoni  
Pascale Hassoun  
Leslie Kaplan  
Aurore Le Nail  
Émile Lumbroso  
Simone Molina  
Heitor O'Dwyer de Macedo  
Jean Oury  
Jean-Claude Polack  
Annie Topalov

Sous la direction de  
Patrick Chemla

# Politiques de l'hospitalité

La CRIÉE Reims

érès  
éditions

Cet ouvrage a été élaboré à la suite des XIII<sup>es</sup> Rencontres de la Criée  
qui se sont tenues à Reims en juin 2012.

Comité de publication

Yacine Amhis  
Patrick Chemla  
Géraldine Delcambre  
Odile Dethorey  
Laure Thiérion

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2014  
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-4151-7  
Première édition © Éditions érès 2014  
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.  
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

# Table des matières

PRÉLIMINAIRE	
<i>Patrick Chemla</i> .....	7
OUVERTURE	
ACCUEILLIR L'ÉTRANGER	
<i>Émile Lumbroso</i> .....	9
LA FOLIE CONCERNE TOUT LE MONDE	
La folie concerne tout le monde	
<i>Leslie Kaplan</i> .....	23
Hospitalité et collectif	
<i>Jean Oury</i> .....	25
Les frères et sœurs des patients et la question de l'hospitalité	
<i>Hélène Davtian</i> .....	33
Dedans / dehors, avatars du sujet psychotique	
<i>Françoise Attiba</i> .....	37
Séduction / destruction de la psychothérapie institutionnelle	
<i>Philippe Bichon</i> .....	49
Accueillir le transfert psychotique à domicile	
<i>Pascal Crété</i> .....	59
L'un et l'hôte : éloge de la duplicité	
<i>Jean-Claude Polack</i> .....	75

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE POLITIQUE  
POUR UNE CRITIQUE DE LA NORME

La norme et le collectif <i>Pierre Dardot</i> .....	83
--	----

ÉPREUVES DU TRANSFERT

Petites chroniques de l'hospitalité <i>Sarah Colin</i> .....	101
Murmures en partage <i>Aurore Le Nail</i> .....	111
L'hospitalité au risque de l'hostile <i>Pascale Hassoun</i> .....	119
Les possibles du récit : engendrer un rythme <i>Annie Topalov</i> .....	127
Accueillir et interpréter l'excès <i>Heitor O'Dwyer de Macedo</i> .....	139

ÉCRITURE ET FOLIE

Écriture et folie <i>Leslie Kaplan</i> .....	153
La discontinuité dans la continuité ou comment tenir dans le temps <i>Jean-Louis Giovannoni</i> .....	157
Les mots sont la seule terre où l'on peut s'établir <i>Simone Molina</i> .....	167

CONCLUSION

L'HOSPITALITÉ AU PIRE <i>Patrick Chemla</i> .....	187
--	-----

GLOSSAIRE.....	199
----------------	-----

# Préliminaire

Patrick Chemla

Reprendre une fois encore cet enjeu crucial de l'*hospitalité* dans ce moment de crise, traversé d'attaques aux fondements de la culture, nous conduit nécessairement à une prise de position politique. Comment passer sous silence l'insupportable montée du racisme et de l'antisémitisme, l'hostilité explicite envers les étrangers qui menaceraient tellement l'*identité nationale* qu'il faudrait les expulser sans cesse ?

Se trouve ainsi ravagée toute une tradition du droit d'asile et des lois de l'hospitalité qui sont au fondement même du lien social et des processus de symbolisation. Ce que l'anthropologie a pu reconnaître et investiguer en termes d'éloge du don et du *potlatch*, de la régulation qu'opère aussi le sacrifice rituel dans la religion monothéiste, tous ces montages textuels et sociaux se trouveraient déniés par une lame de fond que l'on dit « postmoderne ».

Un tel contexte où la haine de l'étranger vient à se dire de façon de plus en plus explicite ne peut qu'exacerber la peur et l'aversion envers le *différent*, et retentir dans nos pratiques d'accueil de la folie. Quand un magistrat, Serge Portelli, vient nous dire que nous serions dans un « État limite », dans la hantise d'un État autoritaire qui pourrait produire des ravages inédits, nous aurions intérêt à nous sentir pour le moins concernés, si ce n'est menacés par de telles dérives. Ce qui s'énonce comme une *politique sécuritaire* prend le visage précisément de la rupture avec une tradition d'accueil et de soins qu'il ne s'agit pas d'idéaliser, mais qui au moins ne mettait plus en avant,

depuis les avancées du secteur et de la psychothérapie institutionnelle, ces idéaux de contrainte et de « soins sans consentement » qui reviennent aujourd'hui sans vergogne.

Cette rupture s'opère, parée maintenant des vertus présumées d'une déshospitalisation qui se trouve pervertie, en rejetant les patients à la rue ou en les condamnant à la prison.

Une nouvelle loi nous promet le meilleur des mondes en avançant la généralisation de « soins obligatoires en ambulatoire », soins qui sont imaginés selon une conception du sujet où tout désordre trouverait son remède. Que ces remèdes soient en premier lieu imaginés comme médicaments administrés de force témoigne d'une méconnaissance active, voire d'un refus de tout l'abord psychanalytique du sujet, de la folie, et de soins psychiques fondés en raison sur l'accueil du délire. Nous ne pouvons pas non plus ignorer la possibilité de « psychothérapies sur ordonnance » qui seraient exécutées par des praticiens « certifiés conformes » par l'État, censées résoudre ainsi le malaise et produire l'adéquation avec un monde parfait.

L'appui sur l'abord freudien nous sera donc essentiel pour questionner l'accueil de l'étrangement inquiétant (*Unheimlich*) et soutenir en acte la possibilité du transfert. Le concevoir comme une *offre* en rapport avec le *désir d'analyse* pourrait polariser cette hospitalité où l'analyste, le soignant offre son espace psychique pour accueillir autrui.

Ce don premier qui est une *Bejahung*, une affirmation primordiale et une ouverture à l'altérité, constituerait autant de fondations précieuses qu'il s'agirait de relancer sans cesse, dans leur précarité d'autant plus essentielle qu'elle se trouve menacée de façon explicite par l'idéologie de notre époque.

Penser l'hospitalité à l'entrecroisement hétérogène de plusieurs champs s'impose avec insistance, et nous aurons besoin, pour soutenir ce mouvement et retrouver du souffle, d'autres abords philosophiques, littéraires, poétiques...

L'enjeu consisterait, en évitant la nostalgie d'un âge d'or, à soutenir les collectifs qui résistent et soutiennent une pratique inventive, tout en évitant un repli dans des institutions qui pourraient vite devenir de petites « forteresses vides », si nous cessions d'y relancer un mouvement de subversion de l'institué.



# Ouverture

## Accueillir l'étranger

Émile Lumbroso

*Entre, disait-il, toute la place est pour toi.  
Si tu es mon ami, entre chez moi sans frapper à ma porte.  
Si tu ignores qui je suis, sache que je comptais les jours de ta venue.  
Ô mon frère d'élection, vulnérable étranger.*  
E. Jabès, *Le livre de l'hospitalité*<sup>1</sup>

Permettez-moi de commencer par un hommage à mon père, décédé à la fin de l'an dernier.

Toute sa vie mon père avait fait de la maison familiale une maison hospitalière.

Toute personne qui se présentait chez lui était accueillie avec déférence, quelles que soient son origine, sa condition. Un cousin éloigné, réputé fou, se présentait au seuil de sa maison, il l'accueillait avec chaleur. Un vieil homme, abandonné de ses enfants, trouvait toujours place à la table familiale. Parfois cette table familiale ressemblait à la tour de Babel où se côtoyaient une bonne kabyle, un employé arabe de mon père, un médecin catholique qui adorait le couscous de ma grand-mère, un capitaine de vaisseau maltais de passage à Tunis. La maison de mon père était appelée par tous ces commensaux « la maison du bon Dieu ».

---

Émile LUMBROSO, *psychologue, Reims.*

1. E. Jabès, *Le livre de l'hospitalité*, Paris, Gallimard, 1991, p. 55.

Ce sens de la tolérance et de l'hospitalité lui avait été légué par les deux branches de sa famille. Ma grand-mère d'origine juive djerbienne pratiquait l'hospitalité arabe. Dès qu'un hôte se présentait à la porte, elle filait dans sa cuisine pour préparer la kémia et sortir la boukha. Ma mère et ma grand-mère cuisinaient toujours trop. Lorsque je les interrogeais sur cette profusion de victuailles, invariablement elles répondaient « on ne sait jamais qui peut arriver ». Elles étaient dans l'attente, et, comme l'écrit Edmond Jabès, pour elles : « L'hospitalité n'est pas un don, avant d'être réclamée, elle est, déjà, accordée<sup>2</sup>. »

Mon grand-père était fils et petit-fils de grands rabbins de la communauté livournaise de Tunis. Il avait, lui aussi, légué à son fils le sens de l'hospitalité juive. Il suivait, bien que n'étant pas religieux, le précepte de la Torah : « Accueillir des invités est aussi important que de se lever tôt pour étudier la Torah<sup>3</sup>. »

Mon père citait en exemple Abraham qui recevait lui-même ses hôtes, ne laissant pas ce soin aux domestiques. Mon père continua cette pratique de l'accueil quand nous dûmes nous exiler en France, quelles que fussent ses fortunes, et jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Le terme d'hôte, qui est à l'origine du mot hospitalité, est ambigu à plus d'un titre : il désigne l'accueillant et l'accueilli, comme s'il y avait une symétrie de position, mais cette ambiguïté est redoublée par son étymologie.

Le mot hôte vient du verbe *hostire* qui signifie « mettre à niveau deux individus », l'un venant de l'extérieur, le voyageur, l'étranger, et l'autre qui est le maître du lieu.

Ce mot latin *hostire* tire son origine de deux mots antagonistes, *hospes* et *ostis* : l'ennemi. « Une chaîne sémantique peut être tendue, qui conduit de l'ennemi étranger à l'ami, par l'entremise de l'hôte, autour du pivot réversible de *l'hospes* et du *xenos*. [...] L'hôte est donc l'étranger, l'inconnu, l'ennemi, même lui pourtant devient l'ami sacré avec lequel se nouent des liens scellés dans des échanges de cadeaux ou, comme on le sait, dans de véritables pactes symbolisés par les tessères<sup>4</sup>. »

Cette double origine éclaire le mot hospitalité de façon différente, l'une mettant en lumière l'accueil, la solidarité (hôtel, hôpital), et l'autre la violence (otage et hostile).

---

2. *Ibid.*, p. 76.

3. *Talmud de Babylone*, Chabbat 127.

4. R. Scherer, *Zeus hospitalier*, Paris, Édition de la Table Ronde, 2005, p. 149.

Les otages dans l'Antiquité devaient garantir les traités. Lors du traité de paix entre les Romains et les Wisigoths, il y eut un échange d'otages : Aetius fut accueilli à la cour du roi Alaric, et Arminius fut expédié à Rome. Ce même Aetius Flavius continua sa carrière d'otage à la cour de Ruga, roi des Huns, où il se lia à un certain Attila. La vie des otages dépendait de la paix ou de la guerre. C'est à une hospitalité plus que contrainte qu'avait droit Aetius.

Dans *l'Odyssee* Homère écrit une ode à l'hospitalité à travers le monde grec antique. À chaque étape du voyage d'Ulysse, il nous dresse une carte des hospitalités et des catastrophes qui découlent de ses manquements. Homère ainsi fait dire à Eumée, le porcher qui a recueilli Ulysse méconnaissable, vieilli par Athéna et en haillons : « Étranger, je n'ai pas le droit, quand même viendrait quelqu'un de plus miséreux que toi, de manquer de respect envers un hôte. Ils sont tous envoyés de Zeus, étranger et mendiant, et notre aumône leur fait plaisir, si petite soit-elle<sup>5</sup>. » « Le rituel qui reçoit l'étranger s'écrit dans un code qui n'est qu'indirectement déchiffrable et qui ne se laisse pas estimer en termes de confort ou de service<sup>6</sup> », écrit René Scherer.

La guerre de Troyes a pour origine un manquement à l'hospitalité. Pâris (appelé aussi Alexandre) n'a-t-il pas trahi l'hospitalité de Ménélas en enlevant sa femme Héléne ?

Ménélas, au moment d'affronter Pâris, adresse cette supplique à Zeus : « Sire Zeus, donne-moi de punir celui qui m'a le premier fait tort, le divin Alexandre, et dompte-le sous mon bras. Ainsi chacun désormais, jusque chez les hommes à naître, redoutera de faire tort à l'hôte qui lui a montré amitié<sup>7</sup>. »

L'hospitalité chez Homère répond à un rite immuable : dès que l'étranger se présente au seuil du palais, il est invité à un repas d'arrivée, un bain lui est donné par des servantes. Ce n'est qu'après que l'étranger s'est restauré que l'accueillant s'enquiert de l'identité de l'arrivant. C'est ce qui arrive à Télémaque et à Mentor quand ils sont reçus sur l'île de Pylos par le roi Nestor : « Il serait plus honnête, maintenant que nos hôtes se sont réjouis à manger, de les questionner, de nous informer de leur nom. Étrangers, qui êtes-vous ? Est-ce une affaire qui

5. Homère, *L'Odyssee*, XIV, v, 56-58, Paris, Flammarion, 1966.

6. R. Scherer, *op. cit.*, p. 228.

7. Homère, *L'Iliade*, III, Paris, les Belles Lettres, 1937, trad. P. Mazon.

vous amène ou bien errez-vous sans but, en pirates qui voguent à l'aventure, jouant leur vie et apportant le malheur aux gens d'autres pays<sup>8</sup>? »

Ulysse, lui, est dans son droit quand il ne révèle pas au Cyclope Polyphème son nom. Ce dernier prévoit de le manger, ainsi que ses compagnons d'infortune. Quand Polyphème, aveuglé, appelle à la rescousse ses frères Cyclopes, leur dit que la cause de sa cécité est Persone, ils se détournent de lui en disant : « Si personne ne te fait violence et si tu es seul, c'est sans doute une maladie que t'envoie le grand Zeus<sup>9</sup>. » Homère nous laisse entendre que Polyphème a manqué à son devoir d'hospitalité, et pour cela Zeus le punit.

La bonne hospitalité pour Homère ne doit pas être excessive, elle doit laisser à l'invité le choix du moment de partir, il ne faut ni le chasser ni le retenir. L'invité, quant à lui, ne doit pas abuser de l'hospitalité, ne pas résider chez son hôte au-delà du nécessaire.

Circé, Calypso et les Sirènes pratiquaient une hospitalité érotique, qui n'était déjà pas morale à l'époque d'Homère. Elles déploient leurs enchantements pour jouir de leur hôte. Elles le maintiennent en tant qu'hôte, mais pour leur propre jouissance. Chacune ne laissera partir Ulysse qu'à contrecœur.

L'hospitalité érotique est pratiquée d'après Marco Polo par les habitants de la province de Ganul en Mongolie : « Et je vous dis que si un étranger vient dans une maison pour y loger, l'hôte est toujours joyeux et commande à sa femme qu'elle fasse plaisir à l'étranger, puis il part et s'en va et ne revient jusqu'à tant que l'étranger soit parti<sup>10</sup>. » Cette hospitalité érotique fut interdite par Mangou Khan, l'empereur tartare.

Fourier, dans son écrit sur *Le nouveau monde amoureux* (1816), propose que dans les phalanstères soit pratiquée une telle hospitalité.

Pour les Grecs classiques, l'hospitalité était une vertu essentielle du citoyen. Platon considère qu'elle est la première des obligations prescrites. Elle découle à la fois de la loi civile et de la loi divine. L'hospitalité est l'apanage de Zeus. Les dieux sont plus attentifs aux étrangers car ils sont loin de leur famille et de leurs amis. Leur créer un dommage rendait les Grecs passibles de leur colère.

---

8. Homère, *L'Odyssée*, 69-74, *op. cit.*

9. Homère, *L'Odyssée*, IX, 410, *op. cit.*

10. Marco Polo, *La description du monde*, Paris, Livre de Poche, 2012.

Aristote tient l'hospitalité comme étant le privilège de l'homme aisé pour pouvoir subvenir aux besoins de son hôte. L'hospitalité est donc une vertu, dont il ne faut cependant pas trop abuser.

Lot, le neveu d'Abraham, lorsqu'il héberge deux étrangers, messagers divins venus détruire Sodome, a-t-il abusé de son hospitalité ? Pour protéger ses hôtes, il est prêt à sacrifier ses filles, en les livrant à la populace qui entoure sa maison. S'il en était arrivé à cette extrémité, c'est qu'il se devait d'appliquer la loi immémoriale d'hospitalité que rappelle le Talmud : « Laisse ta maison grande ouverte et traite les pauvres gens comme des membres de ta famille. » Les Sodomites refusent de se soumettre à une coutume qui leur est étrangère. Et par cet abus, que serait la possession sexuelle des messagers, commettent un sacrilège.

Platon dans la *République* préférera l'institutionnalisation de l'hospitalité gérée par le gouvernement de la Cité, plutôt que de la laisser au bon vouloir des citoyens. « Dès l'Antiquité, d'ailleurs, est perceptible la tendance à la reverser aux mains des spécialistes, à l'institutionnaliser, sous la forme latine de l'auberge (*caupona*), grecque (*pandekteion*), du caravansérail d'Orient, qu'attestent les textes classiques, et au premier chef, la parabole du Samaritain <sup>11</sup>. » C'est dans un hôtel que le Samaritain laisse le blessé et paye deux pièces d'argent en acompte à l'aubergiste pour régler les dépenses de son séjour.

Le mot anglais *hospitality* désigne, aujourd'hui, toutes les activités économiques qui accueillent des publics telles que le tourisme, la restauration, la distribution...

Heidegger limite l'hospitalité à ses conditions matérielles de possibilité : « Il n'y a pas d'hospitalité là où manque la possibilité d'offrir un repas, d'offrir à boire et à manger <sup>11</sup>. » Michel Rocard s'inspirait de cette maxime lorsqu'il dit : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde » même s'il l'adoucit, « mais elle doit y prendre sa part ».

Dans les États totalitaires, l'hospitalité se mue en un acte de résistance. Les Justes, qui au risque de leur vie ont caché des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, ont redonné au mot hospitalité ses lettres de noblesse, et avec Jabès nous pourrions encore aujourd'hui chérir ce mot : « Un mot de onze lettres est le territoire de l'hospitalité. Protège chacune d'elles car, partout, est l'enfer, le sang, la mort <sup>12</sup>. »

---

11. R. Scherer, *op. cit.*, p. 20.

12. M. Heidegger, *Qu'appelle-t-on penser?* Paris, Puf, p. 255.

L'intervention de l'État-nation a limité la pratique de l'hospitalité. Par son entrée dans le droit, l'hospitalité a perdu sa sacralité et a été subordonnée à un intérêt supérieur, la raison d'État.

« Gérard Noriel a montré de façon détaillée et très convaincante comment, à partir de déclaration de principe généreuse sur le droit d'asile (celle de 1789 et 1793), restée au niveau de la plus totale abstraction, les politiques nationales françaises ont constamment tendu à le restreindre. La situation des bannis et des exilés politiques en France, tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a cessé de se dégrader par la simple obligation de posséder, pour subsister, une "identité" nationale. Identité sanctionnée par la possession de "papiers" qui, auparavant, n'existaient pas ou n'étaient pas indispensables<sup>13</sup>. »

L'État libéral laisse la plus grande latitude à l'hospitalité privée, sauf en ce qui concerne l'hébergement des malfaiteurs ou celui des mineurs.

Il est à noter que les étrangers, eux, ne peuvent devenir hôtes à titre privé que selon le bon vouloir de la politique des États.

Kant, dans son texte de 1795 « Vers la paix perpétuelle », aborde la question de l'hospitalité mondiale en y posant trois conditions : la première est que tous les États soient républicains ; la deuxième est que le droit des gens (le droit international) soit fondé sur une fédération d'États libres ; et enfin, le droit cosmopolitique qui doit se borner aux conditions d'une hospitalité universelle. Il pose comme premier mode d'expression de l'hospitalité le droit de simple visite, qui est la base de la liberté de commerce. Il exige que le commerce soit libre entre les pays européens et le reste du monde. Ce droit de visite n'autorisait pas cependant les pays occidentaux à réduire en esclavage les autres peuples. Kant reproche aux Occidentaux leur morgue colonisatrice aux dépens des autres civilisations, et un manquement aux règles de l'hospitalité qui nécessitent le respect de la différence. Pour Kant, l'hospitalité est un impératif catégorique qui se fonde sur le fait que le globe terrestre est sphérique et que nul ne peut se dire possesseur d'un territoire et, par là même, exclure d'autres humains.

Les pays occidentaux n'ont pas seulement abusé de leur droit de visite, ils ont exterminé les Indiens d'Amérique sous prétexte que

---

13. E. Jabès, *op. cit.*, p. 29.

ceux-ci n'avaient pas d'âme, jusqu'à la fameuse controverse de Valladolid de 1550 qui a opposé Las Casas à Sepulveda.

Depuis ce que Hannah Arendt appela le « déclin de l'État-nation », les crimes contre l'hospitalité qu'endurent les incarcérés de camp de rétention en camp de concentration, les expulsés de frontière en frontière, se sont répandus de par le monde.

« La conjuration de l'écriture et de la photographie a permis l'exigence universelle d'une visibilité à tous les laissés-pour-compte de l'hospitalité officielle. On comprend que l'hospitalité privée, par définition clandestine, soit la hantise des États modernes<sup>14</sup>. »

En France l'accueil des immigrés clandestins a été criminalisé. Un citoyen peut être poursuivi s'il porte assistance à un clandestin, comme le montre le film *Welcome* de Philippe Lioret. La circulaire du 22 novembre 2009 prétendait de lutter contre les filières d'immigration clandestine. Depuis, elle a été abrogée par l'actuel gouvernement socialiste. Aujourd'hui en France l'hospitalité devient une denrée rare. Le débat des présidentielles qui a mis au centre du débat politique le sujet de l'immigration avait, de la part de la droite, des relents xénophobes et, par certains aspects, racistes. Cela s'est accentué entre les deux tours, quand l'ex-président Sarkozy s'est mis à courir après les voix qui s'étaient portées sur la candidate du Front national. L'islam, deuxième religion de France, a été ostracisé sous prétexte que donner le droit de vote aux élections locales allait favoriser le communautarisme et nous obliger à accepter des mesures dictées par la charia. Le discours du Front national a banalisé les propos racistes et xénophobes. Depuis, ils sont repris par une droite décomplexée qui pactise ici ou là avec l'extrême-droite : « Il y aura toujours un érudit loquace et passablement convaincant qui, à grand renfort d'arguments, attribuera la progressive dégradation de notre relation à autrui à l'obstination de quelques-uns à croire encore l'homme capable d'hospitalité. Évite-le<sup>15</sup>. » Cette banalisation du discours antisémite et xénophobe a eu comme effet la profanation du cimetière de Carpentras, la violation de la sépulture d'un vieil homme et la mise en scène d'un simulacre d'empalement d'un cadavre. Toutes les autorités de l'État de l'époque ont marqué leur indignation par leur présence dans les manifestations. L'acte antisémite

---

14. R. Scherer, *op. cit.*, p. 25.

15. *Ibid.*

remettait en cause l'humanité tout entière, par la négation de l'hospitalité due au mort. Antigone se sacrifie pour que cette hospitalité soit accordée à son frère, selon les lois non écrites qui s'opposaient aux lois de la Cité. Elle ne voulait pas que le corps de son frère pourrisse comme une charogne.

Pendant cinq ans de sarkozysme, le gouvernement de la France a géré les affaires par l'instillation de la peur : la peur des immigrés, la peur des Roms, la peur des fous. Il a développé un discours d'exclusion à l'encontre des plus vulnérables, oubliant que : « Exclure c'est, en quelque sorte, s'exclure soi-même. Le refus de la différence conduit à la négation d'autrui. Oublie-t-on que dire "je", c'est déjà dire la *différence*<sup>16</sup> ? » Depuis le discours de Nicolas Sarkozy à l'hôpital Érasme d'Antony, le versant sécuritaire s'est accentué au détriment du sanitaire. L'Appel des 39 s'est élevé contre ce discours. Comment accueillir l'autre dans un lieu de soins si nous en avons peur ?

Pour pouvoir accorder son hospitalité à autrui, il faudrait posséder un chez-soi qui détermine un extérieur et un intérieur. La loi de juillet 2011, en étendant la contrainte de soins jusqu'au domicile des patients, les prive du chez-soi, ôte leur capacité d'hospitalité. Accueillir, c'est être disponible à l'autre.

La première hospitalité est celle qu'offre la mère à son bébé. Donald W. Winnicott, dans son article partant de celui de Lacan sur le stade du miroir, précise que « le précurseur du miroir, c'est le visage de la mère ». Il répond plus loin à la question qu'il pose : « Que voit le bébé quand il tourne son regard vers le visage de la mère ? Généralement c'est lui-même. En d'autres termes, la mère regarde le bébé et ce que son visage exprime est en relation directe avec ce qu'elle voit<sup>17</sup> », son bébé.

Qu'est-ce qui arrive lorsque cette première hospitalité est refusée ?

Certains psychotiques ont un regard que nous ne pouvons capter, parfois il est toujours en mouvement, parfois nous avons l'impression que leur regard nous traverse. La rencontre des regards est impossible. Cette impossible rencontre du regard participe de ce diagnostic immédiat dont parle Jean Oury.

---

16. E. Jabès, *op. cit.*, p. 17.

17. D.W. Winnicott, « Le rôle de miroir de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant », dans *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2002.



Lorsque nous accueillons un patient, nous faisons un premier diagnostic, ce qui est le moindre des respects que nous devons à celui qui s'adresse à nous. Nous ne devons pas cependant l'épingler tel un papillon dans une catégorie nosographique. Nous n'accueillons pas un trouble, mais un sujet singulier, qui a une histoire, qui a bien sûr un corps, et des neurones, mais surtout, c'est quelqu'un qui nous parle. Nous devons être face à lui dans une disponibilité totale.

« Aborder Autrui dans le discours, c'est accueillir son expression où il déborde à tout instant l'idée qu'en emporterait une pensée. C'est donc recevoir d'Autrui au-delà de la capacité du moi<sup>18</sup>. »

Nous savons que la parole folle va nous entamer. Nous savons que son discours va réveiller en nous notre part de folie. C'est au prix de cette hospitalité inconditionnelle, mot que je reprends à Emmanuel Levinas<sup>19</sup>, que nous pourrons le rencontrer en ces lieux, l'accompagner dans son trajet douloureux. Cette hospitalité inconditionnelle est la condition même de tout travail thérapeutique qui se base sur le transfert. Le transfert est une histoire d'amour, nous dit Lacan. L'espace transférentiel construit, nous sommes embarqués dans un voyage qui nous fera escalader les cols les plus infranchissables, et frôler les abysses les plus profonds. Parfois, la porte des enfers s'entrouvre, les fantômes nous assaillent, non seulement ceux que nos patients portent en eux mais aussi ceux que leur discours réveille en nous, nos propres morts. Malgré l'effroi, parfois malgré notre répugnance consciente, nous devons les accueillir.

Depuis quelques mois je reçois, en obligation de soin, des pédophiles, des pères incestueux. Leurs crimes sont odieux. Cependant, je dois les écouter en faisant abstraction de l'étiquette qui les épingle si je veux entendre l'être singulier qui me parle ; je dois m'abstenir de juger, je dois sans cesse analyser ma position transférentielle pour maintenir la juste distance entre une attitude qui pourrait paraître complice et une autre de rejet.

Accueillir, c'est accepter de faire place en nous, dans notre propre inconscient, et parfois dans notre propre corps, à de l'impossible à penser, à des figures de l'impensable, à ce qui nous est le plus étranger.

---

18. *Ibid.*, p. 35.

19. E. Levinas, cité par J. Derrida, dans *Adieu*, Paris, Galilée, 1997, p. 55.

Il y a plusieurs années, j'ai reçu un homme qui se disait au bord du passage à l'acte. Il se sentait pris d'une pulsion meurtrière quand il rencontrait des Arabes dans la rue. Après un moment de silence, il ajouta : « Ce ne sont pas les Arabes que je déteste le plus, ce sont surtout les juifs. Ils sont partout et on ne les reconnaît même pas, pourtant on devrait les sentir ! »

Je paraissais impassible, le laissant développer ses thèses nazies, alors qu'en mon for intérieur tout mon être se révoltait. Son discours réveillait en moi des souvenirs de violence auxquels j'avais été confronté dans des batailles contre les fascistes du GUD qui avaient attaqué l'université de Censier, en 1976. Mon premier mouvement a été de me dire que je ne pourrais pas l'écouter, il fallait que je l'adresse à quelqu'un d'autre.

Mon deuxième mouvement a été d'accepter de l'écouter malgré une telle haine ; c'était un homme, il venait là pour contenir ses pulsions meurtrières.

Séance après séance, il déversait, dans un torrent de paroles, sa haine de l'étranger. Lorsque son discours se faisait plus virulent, une torpeur m'envahissait, mais je restais sur mes gardes. À cette époque, je fis plusieurs rêves autour de la violence. J'étais tour à tour meurtrier ou victime, mais toujours étranger. J'interprétais ces rêves comme des rêves de défense. Ces rêves de violence s'arrêtèrent quand un souvenir enfoui me revint en mémoire. Lors de ces bagarres contre les fascistes, je m'étais opposé au lynchage de l'un d'entre eux en criant : « Arrêtez, c'est un homme que vous frappez ! »

Au bout de plusieurs mois, son ton s'adoucit, il commença à parler de lui, de son histoire. Il avait été un enfant abandonné et adopté par une famille catholique intégriste. Il aimait ses parents qui le lui rendaient bien.

Vers ses 15 ans, lors d'un repas familial arrosé plus que de coutume, un oncle, faisant référence à son adoption, lui dit en l'apostrophant à travers la table : « Eh toi, peut-être que tu es arabe d'origine ou pire, un youpin, qui peut le savoir ? » Tout le monde avait ri, sauf lui.

Depuis, une question lancinante se posait à lui. Et s'il avait été un petit d'Arabe ou de juif ? Cette hypothèse le terrorisait, il se faisait des films avant de se coucher : quelqu'un découvrirait son origine et le disait à ses parents. Ceux-ci le rejetaient, le traitant de sale bicot ou de sale youpin. Il avait fait des recherches pour connaître son origine, mais elles s'étaient avérées vaines.

À une séance il me fit part de son étonnement : ses bouffées de violence avaient disparu. La veille, il avait entendu un prêtre dire qu'un juif ou un Arabe, c'étaient quand même des hommes. Il me dit que ce qui l'avait choqué c'était le *quand même*.

Je lui dis : « Vous avez fait la paix avec l'étranger qui est en vous. Ce qui est le lot de tout humain, notre point d'origine est à jamais perdu. »

Pour terminer, je rappellerai cette phrase de Bonnafé : « On juge une société à la manière dont elle traite ses fous. » Nous jugerons l'action du nouveau gouvernement à cette aune.



# Parmi les déjà parus en Santé mentale

## **Claude Sansberro**

*Homme parmi les hommes*

Sous la direction de **Pierre Delion** et l'ACSM d'Angers

*Créativité et inventivité en institution*

*Empêchements et possibles*

## **Claude Wacjman**

*Clinique institutionnelle des troubles psychiques*

*Des enfants autistes à ceux des ITEP*

Sous la direction de **Karl-Leo Schwering**

*Se construire comme sujet, entre filiation et sexualité*

Initiative pour une Clinique du Sujet

*Pour en finir avec le carcan du DSM*

Sous la direction de **Tim Greacen** et **Emmanuelle Jouet**

*Pour des usagers de la psychiatrie acteurs de leur propre vie*

*Rétablissement, inclusion sociale, empowerment*

Sous la direction de **Marcel Sassolas**

*Défense de la clinique en psychiatrie*

*Transmissions et soins psychiques*

*Conflits et conflictualité dans le soin psychique*

*L'éloge du risque dans le soin psychiatrique*

*Malaise dans la psychiatrie*

*Changements dans la clinique, malentendus dans les pratiques*

*Les portes du soin en psychiatrie*

## **Sous la direction de Pierre Delion**

*Corps, psychose et institution*

*Psychose, vie quotidienne et psychothérapie institutionnelle*

*La chronicité en psychiatrie aujourd'hui*

*Historicité et institution*

*L'autisme et la psychose à travers les âges de la vie*

*L'enfant, l'adolescent, l'adulte*

